

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale

- Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Depuis 2011, au sein de l'Unité formation et de recherche (UFR) Sciences Espaces Sociétés de l'Université Toulouse II - Jean Jaurès, le département Sciences économiques et gestion propose sur le site de l'université la licence professionnelle (LP) mention *Aménagement du territoire et urbanisme*, spécialité *Métiers de l'administration territoriale*. Cette LP a pour finalité de former des professionnels de la gestion publique territoriale aptes à piloter et gérer les ressources des collectivités locales. Les principaux métiers visés sont directeur général des services, gestionnaire de marchés publics, responsable des ressources humaines, responsable des techniques de l'information et de la communication (TIC). La formation inclut une préparation aux concours administratifs territoriaux.

La formation se déroule sur deux semestres. Elle comprend d'une part des enseignements généraux sur le « monde territorial » et d'autre part quatre modules d'enseignements thématiques orientés selon quatre axes : Affaires juridiques et administratives, Gestion des ressources humaines, Finances publiques, TIC et collectivités. Au cours de ses trois années d'existence la LP a accueilli 14 puis 21 et enfin 22 étudiants.

## Avis du comité d'experts

Bien que succinct, le contenu des maquettes d'enseignement paraît globalement cohérent avec la finalité de la formation, si ce n'est l'absence surprenante d'enseignement d'une langue vivante.

De création récente (2011), la formation, paraît avoir trouvé sa place, au moins au plan régional. Elle est établie en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), ce qui au regard de son objet semble être un atout fort. De plus, elle est l'occasion de relations avec l'Université Toulouse 1 Capitole (étude de la complémentarité avec le master de droit public). Un partenariat est également établi avec Toulouse Métropole, ce qui est important pour les débouchés professionnels et la recherche de stages. De plus, des liens existent avec le Conseil régional, employeur potentiel mais aussi chargé de compétences dans le cadre des formations professionnelles. À noter que seules trois formations alternatives ont été repérées et sont mentionnées dans le dossier sur le plan régional du grand Sud. L'adossement à la recherche n'est pas précisé, mais la complémentarité avec deux masters de l'université est toutefois mentionnée.

L'équipe pédagogique, dont on aurait aimé connaître la composition détaillée (statuts, fonctions et rôles), se compose d'universitaires et de professionnels. Ces derniers assurent la responsabilité des modules d'enseignement thématique. L'équipe se réunit de façon mensuelle, hors de la présence des étudiants semble-t-il. Universitaires et professionnels participent au conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an.

Les deux tiers des étudiants admis à s'inscrire dans cette licence professionnelle proviennent de sections de techniciens supérieur (titulaires d'un brevet de technicien supérieur ou technicien supérieur agricole - BTS ou BTSa). Le tiers restant est titulaire d'une deuxième année de licence généraliste, d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou autre. À l'exception de la première année d'existence de la mention, le taux moyen de sélection à l'entrée de la LP est de 20 %, ce qui témoigne d'une véritable sélection des étudiant(e)s. Le taux de diplômés est supérieur à 90 %. Les poursuites d'études sont rares, le dossier ne mentionnant que quatre étudiants de la deuxième promotion inscrits en master.

Près des trois quarts des diplômés ont été immédiatement recrutés dès l'obtention de leur diplôme. Près de 75 % de ces derniers ont été rapidement titularisés ou ont été reçus à des concours de recrutement. Les fonctions occupées, bien précisées dans le dossier, correspondent aux attentes de la formation.

## Éléments spécifiques

<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p>Mis à part l'apport des enseignants-chercheurs, il y a peu de relations avec la recherche, même si le dossier ajoute, mais sans autre précision, que les intervenants extérieurs font connaître la recherche-action.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>	<p>La professionnalisation est la raison d'être des LP. Les compétences professionnelles requises sont donc acquises au travers de l'ensemble de la formation académique, du projet tutoré et des stages.</p> <p>Les métiers accessibles par cette formation ont été bien identifiés, ainsi que les attentes en termes de compétences que les diplômés doivent posséder. Cette LP aide par exemple à préparer un certain nombre de concours administratifs.</p>
<p><b>Place des projets et stages</b></p>	<p>La formation s'effectue en alternance avec 24 semaines de formation et 12 à 14 semaines de stage.</p> <p>La production attendue à l'issue du stage est d'une part un rapport, d'autre part un mémoire sur la thématique principale du stage et enfin une soutenance devant jury. Aucune précision particulière n'est apportée dans le dossier sur la préparation et le suivi du stage.</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>	<p>Rien n'est prévu en ce sens. Si cela n'apparaît à première vue pas comme une lacune au regard des objectifs purement nationaux, il est toutefois permis de s'interroger sur le rôle que sont amenées à jouer certaines collectivités au sein de l'Europe et il serait sans doute souhaitable d'en tenir compte.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p>Le recrutement se fait de façon classique sur dossier et entretien. Depuis juin 2014, un test écrit est également mis en place pour juger des capacités des candidats notamment sur le plan de l'expression écrite.</p> <p>Les premières semaines sont systématiquement prévues pour une mise à niveau afin de répondre à la diversité des origines académiques des étudiants.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>	<p>Cette LP est prévue pour un enseignement présentiel mais des dispositions sont prévues pour les cas particuliers. Il est largement fait appel à l'environnement numérique de travail (ENT) de l'établissement.</p> <p>Rien n'est prévu pour l'enseignement d'une langue vivante, ce qui peut se révéler un handicap dans le cadre de certains emplois par la suite.</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances obéissent aux normes définies par la charte de l'établissement. Le rapport de stage et le mémoire font l'objet d'une soutenance devant jury.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition des compétences</b></p>	<p>Le dossier renvoie simplement au document « Champ de formation », elles-mêmes très générales et non ciblées sur ce diplôme. Il est donc difficile d'apprécier le suivi des compétences. Toutefois, la LP propose un e-portfolio à chaque promotion. Le dossier ne mentionne pas de référentiel particulier de compétences, mais présente toutefois des objectifs détaillés.</p>
<p><b>Suivi des diplômés</b></p>	<p>Un effort particulier est porté sur le suivi des étudiants. D'une part, il entre dans l'attribution du conseil de perfectionnement, d'autre part le responsable de la formation est en contact par courriel trois fois par an avec les étudiants diplômés pour faire le point sur leur situation.</p>

<p style="text-align: center;"><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p>	<p>Le conseil de perfectionnement (2 réunions annuelles) est constitué de 17 personnes : 5 universitaires, 5 intervenants professionnels ou personnalités extérieures responsables de collectivités, 3 anciens étudiants, 2 étudiants et 2 personnels administratifs.</p> <p>L'évaluation des enseignements est faite par les étudiants en cours d'année, un questionnaire est envoyé par la suite quelques mois après l'obtention du diplôme.</p>
--	--

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Une très bonne insertion professionnelle.
- Un très bon suivi des étudiants et de leur devenir.
- De très bonnes relations avec les professionnels.
- Un bon équilibre dans l'architecture de la formation.

### Points faibles :

- L'absence d'un enseignement de langue vivante et plus globalement le manque d'intérêt pour l'international qu'il faudrait sans doute au moins évoquer dans la formation.
- L'absence de données précises sur les intervenants.

### Conclusions :

La licence professionnelle propose une formation de qualité qui répond à un véritable besoin national. Face aux aléas que vont devoir affronter les collectivités locales à moyen terme, il faut espérer que les débouchés se maintiendront pour quelques années encore. Cette formation présente en effet un intérêt certain pour la formation de cadres intermédiaires gestionnaires des dites collectivités. Un point de vigilance s'impose toutefois au regard de l'évolution de l'insertion professionnelle, compte tenu de la politique de baisse de la dépense publique et de la rationalisation annoncée de la carte des collectivités territoriales (départements, régions, intercommunalités, métropoles).

Une grande motivation semble transpar tre de la part de l' quipe p dagogique que l'on ne peut qu'encourager   continuer dans cette voie tout en tenant syst matiquement compte des retours des anciens  tudiants et des suggestions  mises par le conseil de perfectionnement.

Enfin, la place des langues  trang res et de l'international dans la formation m rite d' tre pos e dans la mesure o  les collectivités locales sont de plus en plus amen es   des contacts internationaux avec au moins l'Europe.

# Observations de l'établissement

## Licence Professionnelle

Dénomination nationale : Aménagement du territoire et urbanisme  
Spécialité Métiers de l'administration territoriale

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LP160010936-010806-RT

### ■ Observations :

**Dans leur rapport d'évaluation, les experts s'étonnent de l'absence d'enseignements d'anglais dans le plan de formation.**

Lors de la création de cette Licence Professionnelle, les porteurs du projet (Directeur du CNFPT, Directrice de CDG31, Directeur du Pôle Nord Toulouse Métropole, universitaires de l'Université Toulouse – Jean Jaurès) ont étudié la place d'un enseignement d'anglais dans cette formation. Ils ont décidé de ne pas l'inscrire dans l'architecture de la Licence pour les raisons suivantes :

- Cette Licence forme les futurs cadres intermédiaires administratifs (Affaires juridiques, Finances Publiques, Gestion des Ressources Humaines) de la fonction publique territoriale, qui ne seront qu'exceptionnellement en contact avec les usagers/administrés ;
- Cette Licence prépare les étudiants aux concours de rédacteur (B) et rédacteur principal (B+) de la filière administrative territoriale qui ne proposent pas d'épreuve de langue ;
- La priorité a été donnée aux enseignements de culture générale territoriale, de droit public et administratif, de finances publiques, de ressources humaines ainsi qu'aux modules de préparation aux concours et de professionnalisation.

Néanmoins, depuis le début de cette formation, les étudiants de cette Licence Professionnelle ont été fortement engagés à suivre des enseignements d'anglais dans le cadre de l'option hors cursus "offerte" dans tout parcours de Licence.

Enfin, suite à cet avis et dans le cadre de la préparation de l'accréditation 2016-2020, nous avons décidé d'organiser une réunion avec nos partenaires (CNFPT, CDF, Toulouse Métropole, autres membres du conseil de perfectionnement, responsable du module de préparation aux concours) pour mener une réflexion sur la place d'un enseignement d'anglais dans cette Licence.